COMMUNE DE WEMMEL Conseil communal du 28 août 2003



Décisions

www.wemmel.be info@wemmel.be

Application de l'article 28 du décret du 28 avril 1993 et du décret du 15 juillet 2002, tenant le règlement de la tutelle sur les communes.

SEANCE PUBLIQUE

Le président propose de mettre deux points d'extrème urgence à l'ordre du jour :

- Désignation avocat dans l'affaire Wemmel/Vanderstapelen.
 Procèdure en suspension et annulation auprès du Conseil d'Etat introduite par partie Vanderstapelen.
 17 voix pour, 2 abstentions
- 2. Destination de la recette du concert des Bandoeristes. Le conseil décide avec 16 voix pour, 2 contre et une abstention d' offrir la recette à la l'orphelinat de Geovtantsi.
- 3. Prise de connaissance de la démission d'un conseiller communal Le conseil prend connaissance de la démission de Mad. Sylvie Laerman
- 4. Installation nouveau conseiller prestation de serment Mad. Beernaert-Delplechin est installée commune nouveau membre du conseil
- 5. Ratification approbation modification au budget n° 1 et 2 exercice 2003-09-1 Le conseil en prend connaissance
- 6. Compte ASBL Pro Humanitate 2002 Approbation avec 18 voix pour et une abstention
- 7. Prise de connaissance de la ratification de l'ordonnance de police concernant le shop d'automates : unanime
- 8. Détermination du règlement interne pour concierges A l'unanimité une règlement pour les concierges des bâtiments communaux est approuvé
- 9. Modification des statuts IWVB : A l'unamité
- 10. Prix d'entrée soirée causerie Avec 16 voix pour, 1 contre et 3 abstentions le prix d'entrée pour la performance de l'écrivain-raconteur Pie Ishibanda est fixé à €5
- 11. Adaptation des échelles barémiques salariales du personnel enseignant à partir du 01/06/2003 : Approuvé à l'unanimité
- 12. Clôture domaine de l'école approbation du devis particulier procédure publique

 Approuvé à l'unanimité devis particulier pour un montant de €41.442,50 (ouverture manuelle) et €59.895,00 (ouverture motorisée) pour la livraison et le placement de portes coulissantes et clôtures pour le domaine de l'école procédure publique

- 13. Travaux de restauration de l'ancien presbytère travaux non prévus : restauration "Laarmansmuur" A l'unanimité. Ordre à l'entrepreneur de restaurer le Laermansmuur et la petite chapelle
- 14. Achat d'une voiture balayeuse : approbation du devis particulier et estimation Approbation à l'unanimité du devis particulier et estimation de €60.500 pour l'achat d'une voiture balayeuse pour moyen d'une procédure en concertation
- 15. Adhésion auprès de "Gedis" en vue de l'achat commun d'énergie Approuvé à l'unanimité.
- 16. Adaptation du règlement de roulage

Rue de Hamme

Chemin des Chasseurs

Chée Romaine – Av. Reine Astrid

Ligne jaune interrompue: rue L. Guyot 49

17. Canalisations d'utilité publique

Extension réseau électricité et gaz av. S. Streuvels

- 18. Approbation de la convention de prestations de service avec la S.A. Aquafin dans le cadre du développement de l'infrastructure communale de l'épuration des eaux usées
 - Approbation à l'unanimité
- 19. Approbation d'une motion de la "Regio Net Vlaams Brabant" Décision prise à l'unanimité
- 20. Lotissement "De Costerstraat" à l'avenue Stijn Streuvels : approbation de la convention commune –lotisseur
 - Décision prise à l'unanimité. Convention commune lotisseur
- 21. Commission de gestion Beverbos Nomination des membres 4 conseiller sont désigné :

M. L. Belgrado

Mw. Vander Straeten

M. Dupont

Mad. Govaere-Laurent

- 22. Dénomination d'une rue approbation
 - Décision prise à l'unanimité : approbation définitive « rue Charles De Coster »
- 23. Ordonnance de police Place Cdt. J. De Block fêtes de quartier des commerçants

Approbation à l'unanimité de la décision du bourgmestre

SEANCE A HUIS CLOS

- 24. personnel de l'école communale francophone
- 25. Mise en disponibilité d'un membre du personnel pour cause de maladie
- 26. Promotion de la directrice de l'école francophone
- 27. Personnel de l'école communale néerlandophone
- 28. Personnel de l'école communale francophone

Par ordonnance:

Le secrétaire

le bourgmestre

(s) Mad. J. Luykx

(s) M. Van Langenhove